

Michèle Bitton

PERTUIS 25 NOVEMBRE 1944
L'EXPLOSION DU CHÂTEAU DE LA SIMONE

Mémoire & Histoire

Le samedi 25 novembre 1944, le bruit d'une énorme explosion venant du château de La Simone résonne des kilomètres à la ronde. Le bâtiment, situé au bord de la route nationale 573 (aujourd'hui départementale 973), à la limite du territoire de la commune de Pertuis avant celle de Villelaure, abrite une centaine de soldats des Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.) en attente de leur affectation à la Première Armée de France à laquelle ils se sont engagés volontairement. En quelques instants, le bâtiment a été soufflé. Les sonneries des sirènes alertent la population de Pertuis et de tous les villages alentour. Sur place, les pompiers et les rescapés de l'explosion, aidés par de nombreuses personnes venues en renfort s'activent à retirer des corps ensevelis sous les décombres.

Le drame s'est déroulé trois mois après la Libération, définitivement acquise à Pertuis le 20 août avec le passage des troupes américaines entrées le jour même dans le Vaucluse en traversant la Durance à Mirabeau. Une première Libération de la ville par la résistance avait eu lieu dès le 15 août, le jour du débarquement allié en Provence, après le départ des troupes allemandes jusque là cantonnées dans la région. Dans la ville, désertée par les Allemands, les résistants occupent la Mairie, destituent les cinq membres de la Délégation spéciale nommée en 1942 par le gouvernement de Vichy - Jules Joly, le Président de la délégation et ses adjoints Joseph Marsily, Marcel Robert, Joseph Reynard et Jehan Laurençon – immédiatement remplacés par une délégation de quatre autres membres nommés par les F.F.I. Pour marquer symboliquement cette prise de pouvoir, les résistants décrochent le portrait du Maréchal Pétain, remettent en place le buste de la Marianne et remplacent le drapeau du Reich par celui de la croix de Lorraine en haut du clocher. Les registres des délibérations municipales n'ont pas gardé de trace de ce changement de pouvoir attesté par d'autres documents, notamment un courrier adressé au Percepteur et portant le tampon « Mairie de Pertuis F.F.I » :

« Gouvernement provisoire de la République Française – Commune de Pertuis à Monsieur le Percepteur de Pertuis. Receveur Municipal

Nous tenons à vous informer qu'à la date du 15 août 1944, les FORCES FRANCAISES DE L'INTERIEUR (en majuscules dans le texte) ont pris la direction des affaires civiles et militaires ressortant de la commune de Pertuis. En conséquence une délégation municipale a été nommée par les Forces Françaises de l'Intérieur pour la représentation du Gouvernement provisoire de la République Française.

Nous signalons que cette délégation se compose de :

Messieurs : COUSIN Alphonse Président de la délégation
 RAMUZ Alphonse délégué aux affaires administratives
 GAUDRAN Gustave délégué au ravitaillement
 ZAPPELLINI Joseph délégué à la Police

Messieurs COUSIN et RAMUZ sont autorisés à signer provisoirement des pièces administratives et comptables. En conséquence vous voudrez bien tenir compte du présent avertissement.

Signé Les délégués Cousin et Ramuz¹ »

¹ AC Pertuis 4 H 29.

Le 24 août 1944, après la Libération, le nouveau Préfet de Vaucluse, Jean Charvet, installe un nouveau conseil municipal à Pertuis, gardant à sa tête, à la fonction de Maire, Alphonse Cousin, et nommant à ses côtés quatorze adjoints, dont Alphonse Ramuz et Gustave Gaudran². Après divers changements internes parmi les adjoints, Alphonse Cousin est toujours en charge des affaires municipales de Pertuis lorsque survient l'explosion de La Simone.

La guerre n'est pas encore finie et la Libération n'est pas acquise dans toute la France. En vertu d'un décret du 23 septembre 1944, des volontaires désireux de poursuivre la libération du reste du territoire national peuvent demander de s'engager pour toute la durée de la guerre. À Pertuis, en accord avec les autorités militaires, le capitaine Gustave Henry a pris la tête de la 9^e compagnie du bataillon de sécurité du régiment Ventoux-Luberon dans lequel il a rassemblé une centaine de soldats, F.F.I., F.T.P.F. (Francs-tireurs et Partisans Français) et C.F.L. (Corps Francs de la Libération), des hommes venus principalement des anciens maquis du Sud Luberon et d'autres régions du Vaucluse, mais aussi de Marseille dans les Bouches-du-Rhône. Après avoir été cantonnée à l'hôtel Terminus, près de la gare de Pertuis, la 9^e compagnie s'est installée au château de La Simone pour y suivre un programme d'instruction militaire avant de rejoindre la Première Armée.

L'explosion ayant eu lieu un samedi, il y a ce jour là de nombreux permissionnaires dans les rangs des F.F.I. cantonnés à La Simone, et il est difficile de connaître immédiatement le nombre exact de personnes manquantes parmi celles effectivement présentes au château ce jour-là. Les journaux régionaux publient successivement différentes listes de morts, de blessés et de disparus et se font l'écho de l'état insurrectionnel qui règne à Pertuis durant plusieurs jours. Avant de présenter les relevés de l'état civil des personnes décédées dans l'explosion, je rappellerai les noms des blessés publiés le 28 novembre 1944 par la *Marseillaise* :

² AC Pertuis 1 D 35.

Blessés dans l'explosion de La Simone

« HENRY Gustave, capitaine, Pertuis
 MAURILLON Fortuné, adjudant, Pertuis
 JULLIEN Maurice, 1^{ère} classe, Bonnieux
 HARTAUD Justin, caporal, Pertuis
 CASADEI Louis, 1^{ère} classe, L'Isle-sur-la-Sorgue
 DESCHAMPS Henri, lieutenant, L'Isle-sur-la-Sorgue
 COLOMBES Henri, 1^{ère} classe La Motte-d'Aigues
 CHARIGLIONE François, caporal chef, Lourmarin
 DI SCALA Roger, 1^{ère} classe, Villelaure
 TERRIS Louis, adjudant, Cavaillon
 VIGNE Alexandre, 1^{ère} classe, Pertuis
 AUTHIER Léon, sergent, Pertuis
 DUPONT Marcel, sergent, Apt
 SAUVAN Henri, 1^{ère} classe, Apt
 LEORCA Anicet, 1^{ère} classe, L'Isle-sur-la-Sorgue
 LAIACONA Georges, 1^{ère} classe, L'Isle-sur-la-Sorgue
 RICHARD Auguste, 1^{ère} classe, Villelaure
 JOUVE ARMAND, 1^{ère} classe, L'Isle-sur-la-Sorgue
 SCHNEIDER Valentin, sergent chef, Villelaure
 AGOYAN Michel, 1^{ère} classe, Marseille
 JAPPET Georges, sergent chef, Pertuis,
 GASSIN René, 1^{ère} classe, L'Isle-sur-la-Sorgue³ »

L'état civil des victimes

Le 27 novembre 1944, Alphonse Ramuz, adjoint au Maire de Pertuis, et Julienne Courty épouse Jouval, fossoyeuse de la ville, signent les actes de décès de vingt-huit personnes décédées au Château de La Simone deux jours auparavant. Le monument de la Simone qui sera érigé un an plus tard porte, lui, trente et un noms. Les trois noms supplémentaires sont ceux de LIEUTAUD Georges et de « RUNCZIK Bronislas » (RUNCZYK Bronislaw à l'état civil), portés disparus en 1944, mais dont les actes de décès seront enregistrés plus tard à l'état civil de Pertuis, ainsi que celui de MAYEN Lucien

³ *La Marseillaise*, 28 novembre 1944, p. 1.

qui fut transporté après l'explosion à l'Hôtel-Dieu à Marseille et y mourut le jour même de ses blessures.

Les actes de décès dressés à Pertuis le 27 novembre 1944 ont tous été rédigés dans les mêmes termes, du moins en ce qui concerne la date, l'heure et le lieu du décès et les précisions sur la rédaction de l'acte. Le début de chaque acte a été transcrit ici bien qu'il soit toujours identique, cette similitude soulignant celle des circonstances dans lesquelles les victimes ont péri. En revanche, les indications administratives concernant la rédaction de l'acte n'ont été citées que dans le premier acte. Outre les informations relatives au défunt, les mentions marginales ont également été transcrites dans la présentation alphabétique de ces actes, un ordre qui n'est pas celui de leur enregistrement, ce dernier étant précisé par le numéro de l'acte.

AIT YAYA Mouloud (inscrit HAIT Yaya sur le monument de La Simone)
 « Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Mouloud Ait-Yaya, Soldat des FFI, né le 27 février 1916, lieu de naissance inconnu, domicilié à Apt (Vaucluse), fils de Yait-Yaya et Salmi El-Djida, sans autres renseignements. Dressé le 27 novembre 1944, 10 h, sur la déclaration de Julienne Courty, épouse Jouval, 47 ans, fossoyeuse, domiciliée à Pertuis, qui lecture faite a signé avec Nous, Alphonse Ramuz, adjoint au Maire, délégué à l'état civil *Mentions marginales* : "Mort pour la France". » (*Idem, acte n°188*).

ALBERT Louis

« Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Louis Albert, Soldat des FFI, né à Pont à Mousson (Meurthe-et-Moselle) le 15 août 1915, domicilié à Pont-à-Mousson, fils de Pierre Albert, décédé, et de Marie Guy. Sans autres renseignements. Dressé le 27 novembre 1944 [...]. *Mentions marginales* : "Mort pour la France". » (*Pertuis, décès 1944, acte n°187*).

ANTON Fernand (inscrit AUTON sur le monument de La Simone)

« Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Fernand Barthélémy Cyprien Anton, Soldat des FFI, né à l'Isle-sur-la Sorgue (Vaucluse) le 14 octobre 1925, domicilié à Cavaillon (Vaucluse), fils de Jean Auton et de Cyprienne Bertrand, célibataire. Dressé le 27 novembre 1944 [...]. *Mentions marginales* : "Mort pour la France". » (*Idem, acte n°185*).

BALAIN Paul

« Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Paul Henri, Joseph Balain, Soldat des FFI, né à Tain-l'Hermitage (Drôme) le 11 février 1907, domicilié à Lyon (Rhône), fils de François Balain et de Rosalie Poulemard, divorcé de Cécile Manguez. Dressé le 27 novembre 1944 [...]. *Mentions marginales* : "Mort pour la France". » (*Idem, acte n°190*).

BLANC André

« Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, André Blanc, Soldat des FFI, né à Mazan (Vaucluse) le 2 mai 1923, domicilié à Carpentras (Vaucluse), fils de Marcel et d'Emma Saurel, célibataire. Dressé le 27 novembre 1944 [...]. *Mentions marginales* : "Mort pour la France". » (*Idem, acte n°173*).

BŒUF Louis : nommé aussi à Cadenet (monument aux morts)

« Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Louis Joseph Bœuf, Sergent des FFI, né à Aiguines (Var) le 26 juillet 1903, domicilié à Cadenet (Vaucluse), fils d'Eugène Bœuf décédé et de Léonide Cogordan, époux d'Adélaïde Finet. Dressé le 27 novembre 1944 [...]. *Mentions marginales* "Mort pour la France". » (*Idem, acte n°169*).

BOUVET Émile

« Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Émile Bouvet, Lieutenant des FFI, né à l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse) le 28 octobre 1904, domicilié à l'Isle-sur-la-Sorgue, fils de Léon Bouvet et d'Émilie Grangier, célibataire. Dressé le 27 novembre 1944 [...]. *Mentions marginales* "Mort pour la France" » (*Idem, acte n°172*).

CATTENATI Adrien

« Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Adrien Cattenati, Soldat des FFI, né à Soragna (Italie) le 23 juillet 1920, domicilié à la Tour-d'Aigues, fils d'Ange Cattenati et de Charine Lagomanzini, époux d'Artoni Norinq. Dressé le 27 novembre 1944 [...]. *Mentions marginales* "Mort pour la France". » (*Idem, acte n°176*).

CHABAUD Roger

« Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Roger Pierre Marius, Sergent des FFI, né le 3 novembre 1917 à Bonnieux (Vaucluse), domicilié à Grambois (Vaucluse), fils de Louis Chabaud et de Marcelle Groulier, époux de Christine Raineri. Dressé le 27 novembre 1944 [...]. *Mentions marginales* : "Mort pour la France". » (*Idem, acte n°171*).

CLEMENT Vincent

« Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Vincent Clément, Soldat des FFI, né à Baume-les-Dames (Doubs) le 11 octobre 1921, domicilié à Carpentras (Vaucluse), fils de Vincent Clément et de Marie Martinez, célibataire. Dressé le 27 novembre 1944 [...]. *Mentions marginales* : "Mort pour la France". » (*Idem, acte n°175*).

CURTI Marius

« Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Marius Lucien Curti, Soldat des FFI, né à Pertuis le 2 avril 1928, domicilié à Pertuis, fils d'Aquilino Curti et de Jeanne Jouve son épouse, célibataire. Dressé le 27 novembre 1944 [...]. *Mentions marginales* : "Mort pour la France". » (*Idem, acte n°170*).

FAURE Théodore

« Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Théodore Léon Faure, Soldat des FFI, né à Marseille (Bouches-du-Rhône) le 7 janvier 1926, domicilié à Cavaillon (Vaucluse) 57 avenue du Clos, fils de Julien Faure et de Virginie Barbot, célibataire. Dressé le 27 novembre 1944 [...]. *Mentions marginales* : "Mort pour la France". » (*Idem, acte n°184*).

FONLU Marius

« Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Anthony, Marius Fonlu, Soldat des FFI, né à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) le 16 août 1900, domicilié à Cadenet (Vaucluse), fils de Marie Fonlu, célibataire. Dressé le 27 novembre 1944 Dressé le 27 novembre 1944 [...]. *Mentions marginales* : "Mort pour la France". » (*Idem, acte n°186*).

GABRIEL Eugène

« Le 25 Novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Eugène André Gabriel, soldat des FFI, né à Pertuis le 6 juillet 1898, domicilié à Pertuis, fils de Victor et de Marie Thérèse Baurillon, époux décédés, célibataire. Dressé le 27 novembre 1944 [...]. » (*Idem, acte n°165⁴*).

⁴ Cet acte ne porte pas de mention marginale, de même que ceux de ROGIER Alfred et de RAKOTONIRAINY Raymond.

GENERAT Yves

« Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Henri Sylvain Yves Générat, Soldat des FFI né à Cucuron (Vaucluse) le 28 octobre 1924, domicilié à Pertuis, fils de feu Amédée Générat et de Marguerite Brémond, célibataire. [...] *Mentions marginales* : "Mort pour la France". » (*Idem, acte n°168*).

GHAZARIAN Zarkis

« Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Zarkis Ghazarian, Soldat des FFI, né en Turquie le 17 janvier 1903, domicilié à Marseille (Bouches-du-Rhône), fils de Ghazarian et d'Ankiné Hagopian, sans autres renseignements. Dressé le 27 novembre 1944 [...]. *Mentions marginales* : "Mort pour la France". » (*Idem, acte n°178*).

GRISERI Charles

« Le 25 novembre 1944 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Charles Joseph Griseri, Sergent des FFI, né à Toulon (Var) le 7 décembre 1896, fils de Jean Baptiste Griseri et de Madeleine Malarina, divorcé de Victorine Bergala, domicilié à Apt (Vaucluse), rue Saint-Martin de Castillon. Dressé le 27 novembre 1944 [...]. *Mentions marginales* : "Mort pour la France". » (*Idem, acte n°189*).

KARABADJAKIAN Fernand

« Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Fernand Karabadjakain, Soldat des FFI, né à Marseille (Bouches-du-Rhône) le 21 août 1925, domicilié à Marseille, fils de Kalaust Karabadjakian et de Topibian, sans autres renseignements. Dressé le 27 novembre 1944 [...]. *Mentions marginales* : "Mort pour la France". » (*Idem, acte n°180*).

KHEVORKIAN Katchick

« Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Katchik Khevorkian, Soldat des FFI, né en Turquie le 15 mai 1923, domicilié à Marseille (Bouches-du-Rhône), fils de Chabas Khévorkian et de Helmas Hezavian, sans autres renseignements. Dressé le 27 novembre 1944 [...]. *Mentions marginales* : "Mort pour la France". » (*Idem, acte n°179*).

MARTOGLIO Marius

« Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Marius Martoglio, Soldat des FFI, né à Pertuis le 23 janvier 1922, domicilié à la Tour-d'Aigues (Vaucluse), fils de Giacinto Martoglio et de Rosa

Merlo, célibataire. Dressé le 27 novembre 1944 [...]. *Mentions marginales* : "Mort pour la France". » (*Idem, acte n°166*).

MESROBIAN Markar

« Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Markar Mesrobian, Caporal Chef des FFI, né en Turquie le 27 janvier 1925, domicilié à Marseille (Bouches-du-Rhône), fils de Makiaker Mesrobian et d'Altauk Guélinian, sans autres renseignements. Dressé le 27 novembre 1944 [...]. *Mentions marginales* : "Mort pour la France" » (*Idem, acte n°177*).

NOËL Gaston

« Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Gaston Jules Noël, Soldat des FFI, né à Épinal (Vosges) le 3 mai 1926, domicilié à Villelaure (Vaucluse), fils d'Émile Noël et d'Augustine Guillaume son épouse, célibataire. Dressé le 27 novembre 1944 [...]. *Mentions marginales* : "Mort pour la France". » (*Idem, acte n°167*).

NORBERT Jean-Pierre

« Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Jean-Pierre Norbert, Soldat des FFI, né à Madagascar le 14 août 1914. Dressé le 27 novembre 1944 [...]. *Mentions marginales* : "Mort pour la France" décision du 12 août 1963. » (*Idem, acte n°192*).

RAKOTONIRAINY Raymond

« Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Raymond Rakotonirainy, Soldat des FFI, né à Tananarive (Madagascar) le 27 janvier 1911, domicilié à Toulouse (Haute-Garonne). Sans autres renseignements. Dressé le 27 novembre 1944 [...]. » (*Idem, acte n°191*).

ROGIER Alfred

« Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Alfred Louis Jules Rogier, Lieutenant des FFI, né à Carpentras (Vaucluse) le 30 mars 1918, domicilié à Carpentras, fils de Paul Rogier et de Blanche Gourgeon, époux de Fernande Domergue. Dressé le 27 novembre 1944 [...]. » (*Idem, acte n°182*).

ROUX Vincent

« Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Vincent Julien Roux, Soldat des FFI, né à Marseille (Bouches-du-Rhône), le 16 février 1918, domicilié à Marseille, fils de Baptistin Roux et de Marie Rose Cavalier, époux d'Odette Maguet. Dressé le 27 novembre 1944 [...]. *Mentions marginales* : "Mort pour la France". » (*Idem, acte n°183*).

SANCHEZ Rosalie

« Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Rosalie Sanchez, (cuisinière) Sergent des FFI, née le 6 juin 1920 à Eugène-Etienne Hennaya (Algérie), domiciliée à Cadenet, fille de Pablo Sanchez, décédé, et de Rosalia Fernandez, divorcée de Gabriel Gaudot. Dressé le 27 novembre 1944 [...]. *Mentions marginales* : "Morte pour la France". » (acte n°174).

TARPINIAN Zarkis

« Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone Zarkis Tarpinian, Soldat des FFI, né à Athènes (Grèce) le 12 mars 1926, domicilié à Marseille (Bouches-du-Rhône), sans autres renseignements. Dressé le 27 novembre 1944 [...]. *Mentions marginales* : "Mort pour la France" » (*Idem, acte n°181*).

Deux personnes dont les décès ont été enregistrés à Pertuis après 1944

LIEUTAUD Georges

« Le 25 novembre 1944, 10 h 30, est décédé au Château de La Simone, Georges Lieutaud, membre des FFI, né à l'Isle sur Sorgue (Vaucluse) le 18 février 1927, domicilié à l'Isle sur Sorgue, fils d'Albin Lieutaud, cultivateur, et de Claudia Leydier son épouse, cultivatrice. Dressé le 29 mai 1945, 15h, au vu de l'extrait du procès verbal du Commissaire de Police de Pertuis en date du 28 mai 1945, par Nous, Francis Fortune Adrien Vigne, adjoint au Maire, délégué à l'état civil. *Mentions marginales* : "Mort pour la France". » (*Pertuis, décès 1945, acte n°57*).

RUNCZYK Bronislaw (inscrit RUNZICK Bronislas à La Simone)

« Vu la signification en nous faite le 12 novembre 1947 : 1°) de la grosse d'un jugement déclaratif de décès rendu par le tribunal civil d'Apt le 8 octobre 1947 ; 2°) des certificats exigés par les lois du 15-3-40 et 30-4-46 nous avons du dit jugement extrait ce qui suit : par ces motifs, le Tribunal déclare constant à Pertuis le 25 novembre 1944, le décès de Bronislaw Runczyk, soldat des FFI, né à Kozie (Pologne) le 19 mars 1902, fils de Jugan Runczyk et d'Anne Darmonoff, époux de Maryanna Cieslak, demeurant à Pertuis, rue Saint-Antoine. Transcrit le 13 novembre 1947, par Nous, Pierre Jules Désiré Augier, adjoint au Maire de Pertuis, officier de l'état civil par délégation. *Mentions marginales* : "Mort pour la France". » (*Pertuis décès 1947, acte n°85 transcription*).

L'acte de décès de Lucien Mayen n'a pas été trouvé, mais on citera son acte de naissance mentionnant son décès :

MAYEN Lucien

« Lucien Julien Mayen, fils d'Élie Mayen et de Marie Pit, né le 23 avril 1924 au Hameau de la Fiéraque, commune de la Bastide-des-Jourdans (Vaucluse). *Mentions marginales* : décédé à Marseille le 25 novembre 1944. "Mort pour la France". » (*La Bastide-des-Jourdans, naissances 1924, acte n°4*).

Les obsèques

Les corps des défunts retirés des décombres sont d'abord déposés à la chapelle ardente dressée pour la circonstance dans le local des établissements Paoli (situés rue de Croze, non loin de l'hôpital ; ces établissements ont aujourd'hui disparu). Laissant le temps d'arriver aux familles vivant loin de Pertuis, les obsèques sont organisées le 29 novembre à Pertuis. Elles sont solennelles et se déroulent en présence de près de 3 000 personnes, une foule considérable sachant que Pertuis compte à l'époque 5 000 habitants. De très nombreuses personnalités locales et nationales y assistent. *Le Provençal* du 30 novembre 1944 cite notamment le commissaire régional de la République, Raymond Aubrac ; le préfet de Vaucluse Jean Charvet ; le sous-préfet d'Apt, Lenoir ; le colonel Bayard ; le général Azan, commandant de la subdivision de Vaucluse ; le lieutenant-colonel Beyne ; des membres du Comité Local de la Libération, dont Maurice Cousin, Président de ce comité ; Jean Cristofol, Président du Comité Régional de la Libération et député communiste de Marseille ; des délégués du Comité Départemental de la Libération du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône ; des représentants des partis politiques et des mouvements de résistance ; les membres du conseil municipal de Pertuis...

L'absoute est célébrée par le clergé local à la chapelle ardente installée rue de Croze. Le général Azan salue « ces hommes qui ne sont pas tombés, comme ils l'auraient souhaité, face à l'Allemand abhorré ». Raymond Aubrac y présente les condoléances attristées du gouvernement aux familles et ajoute : « Nous n'avons encore nulle certitude sur les causes de la catastrophe, mais s'il est prouvé qu'elle est l'œuvre de criminels, le gouvernement de la République n'épargnera aucun effort pour retrouver les coupables. Si des ennemis espéraient ainsi entraîner les parents des camarades des victimes vers des actes pouvant compromettre l'ordre dont le pays a tant besoin, ils se sont trompés. Grâce à la Résistance, tous ces gestes ont pu être évités et les lois de la République ont pu être appliquées⁵. » Devant les troupes au garde à vous, le lieutenant Maurice de la compagnie de Pertuis procède à l'appel des morts, répétant après chaque nom « Mort au champ d'honneur ». Des cercueils sont ensuite placés sur des camions pour être transportés vers d'autres villes et villages du Vaucluse et vers Marseille. Les autres cercueils sont portés jusqu'au cimetière de Pertuis sur des trinqueballes, de longs chariots tirés par des chevaux caparaçonnés de noir, suivis par un long, très long cortège immortalisé sur plusieurs photographies.

Les suites de l'explosion

Mais tandis que l'on recherche encore les dépouilles des victimes, que l'on veille les corps des défunts et que l'on enterre les morts de La Simone, de très graves incidents se déroulent à Pertuis. Ils seront examinés plus en détail dans un prochain article, de même que les résultats des enquêtes sur l'explosion. Je les évoquerai néanmoins en quelques mots ici, avant de clore ce présent article par le relevé des inscriptions gravées sur le monument de La Simone et par la citation du discours prononcé

⁵ « D'émouvantes obsèques ont été faites aux F.F.I. victimes de l'explosion de Pertuis », *Le Provençal*, 30 novembre 1944 et « La population de Pertuis a fait de solennelles obsèques aux victimes de la Simone », *La France de Marseille et du Sud-Est*, 30 novembre 1944.

par le Commandant Gustave Henry lors de l'inauguration de ce monument

Le 25 novembre 1944, sur les décombres encore brûlants de La Simone, un ancien médecin du S.T.O., le Service du Travail Obligatoire (pour le Reich) venu aider les sauveteurs est lapidé à mort par des jeunes gens qui ne font pas partie des F.F.I. cantonnés à La Simone. Le même jour, dans l'après midi, la résistance locale arrête dans plusieurs communes du Pays d'Aigues une trentaine de personnes considérées comme des collaborateurs notoires. Prises en otage, elle sont amenées à Pertuis et enfermées à la Mairie. Un tribunal du peuple réuni en toute hâte dans la nuit du 25 au 26 novembre demande la condamnation à mort pour quatre des otages, de lourdes amendes et des internements pour les autres. Averties de la gravité des faits, de nombreuses autorités régionales et nationales se hâtent de rejoindre Pertuis pour calmer les esprits et restaurer la légalité républicaine. Les condamnations à mort ne seront pas appliquées. A leur place, c'est un milicien de Pertuis, alors incarcéré à Avignon, qui sera livré à la foule en colère. Ramené à Pertuis, il est immédiatement jugé par un Tribunal militaire constitué ad hoc et condamné à mort. Il sera fusillé contre le mur de l'église Saint-Nicolas, devant plus de mille personnes, dans l'après midi du 28 novembre 1944, la veille des funérailles des victimes de La Simone.

Parallèlement, plusieurs enquêtes sur l'explosion sont ouvertes par la Gendarmerie, les Renseignements généraux et la Sécurité militaire de Vaucluse. Les autorités privilégieront la thèse de l'accident tandis que les témoins et les proches des victimes défendront toujours celle d'un attentat perpétré par la « 5^{ème} colonne ». Le journal communiste *Rouge-Midi* accuse les « bandits de Pétain et d'Hitler » et appelle à la « vengeance pour les victimes des assassins fascistes⁶ ». Dès le 1^{er} décembre 1944, le ministre de la Justice, François de Menthon, venu à Pertuis le lendemain des funérailles des victimes de La Simone, déclare qu'il est impossible de porter un jugement sur les origines de l'explosion et de conclure si elle est due à un accident ou à un attentat⁷.

⁶ Jean Cristofol, « 72 victimes de la 5^{ème} colonne », *Rouge-Midi*, 30 novembre 1944.

⁷ Cité par Hervé Aliquot, *Le Vaucluse dans la guerre 1939-1945*, Le Coteau, Horvath, 1987, p. 167.

LE MONUMENT DE LA SIMONE

Un an exactement après le drame et six mois après la capitulation allemande, l'Association nationale des amis des Francs-tireurs et Partisans Français (FTP-F) inaugurent le 25 novembre 1945, au bord de la route nationale 573, le monument de La Simone, à quelques mètres des ruines de l'ancien château de La Simone.



Le Monument de La Simone en 2011.

Les inscriptions gravées sur le monument

« Ici 31 soldats de la résistance furent victimes
Le 25 novembre 1944 de leur attachement à la France »

BOUVET Emile
ROGIER Alfred
CATTENATI Adrien
ALBERT Louis
GRISERI Charles
CHABAUD Roger
BŒUF Louis
RAKOTONIRAINY Raymond
GENERAT Yves
NOEL Gaston
GABRIEL Eugène
BALAIN Paul
CLEMENT Vincent
BLANC André
MESROBIAN Markar
ROUX Vincent
SANCHEZ Rosalie
FONLU Marius
KARABADJAKIAN Fernand
CURTI Marius
MARTOGLIO Marius
TARPINIAN Sarkis
LIEUTAUD Georges
KEVORKIAN Katchick
MAYEN Lucien
GHASARIAN Sarkis
HAIT Yaya
AUTON Fernand
FAURE Théodore
NORBERT Jean Pierre
RUNZICK Bronislas »



Sur le socle de la colonne, une sculpture figure le château avant sa destruction :

« Château de La Simone »

« Régiment
Ventoux-Luberon
Bataillon 15/15
9^e C^{ie} »



Sur un côté de la colonne : « FFI »
Au-dessous :

« FTPF – CFL
Dans la résistance vous avez lutté
Dans l'armée vous vous êtes engagés
Dans ce château vous êtes tombés
Dans l'éternité vous êtes entrés »



Sur l'autre côté de la colonne : « FTPF »
Au-dessous :

« Monument érigé le
25 novembre 1945
Par l'association nationale
Des Amis des Francs Tireurs
Et Partisans Français »



Au pied du monument, une plaque rappelle une des victimes :

« Les FTPF
A leur camarade regretté
NORBERT Jean Pierre
Mort pour la France
Le 25 novembre 1944 »



Le discours d'inauguration du Commandant Gustave Henry

Le Commandant Gustave Henry était à la tête de la 9^e compagnie du 15^o bataillon du régiment Ventoux-Luberon, et encore Capitaine lorsque l'explosion eut lieu. Il déposa aux Archives communales de Pertuis, en 1995, le texte du discours qu'il prononça le 25 novembre 1945 lors de l'inauguration du monument dédié aux trente et une victimes de l'explosion de la Simone. J'ai transcrit son texte avec ses majuscules en corrigeant entre crochets quelques noms mal orthographiés.

« Je ne sais comment exprimer toute la satisfaction que je ressens, en ce jour douloureux, en voyant ici rassemblé, autour de ce monument tant de monde, et au nom de l'Association Nationale des anciens FTP.

J'exprime à toutes les personnalités ici présentes et à tous les Représentants des diverses organisations, et à tous mes amis, nos remerciements sincères et notre profonde reconnaissance.

Nous ne pouvions pas, ne pas célébrer un anniversaire si pénible, et nous devons à la compréhension spontanée et généreuse de certaines personnes, de marquer ce 25 novembre 1945, le premier anniversaire de cette épouvantable tuerie.

C'est grâce à Madame la Comtesse de Balincourt, qui nous a permis d'ériger ce monument là où il se trouve, c'est grâce au concours précieux de notre sculpteur, Monsieur GUÉRIN, qui a entrepris la réalisation de cette stèle magnifique, qui l'a terminée en temps voulu, malgré notre commande tardive, et grâce au concours généreux de quelques municipalités du département, et grâce aussi aux souscripteurs qui nous ont apportés leur obole. Grâce à tous ceux qui font encore preuve de générosité, les anciens FTP, en collaboration étroite avec le Conseil municipal et le Comité local de libération de Pertuis, ont pu vous convier aujourd'hui pour inaugurer ce monument qui va désormais symboliser le sacrifice de ces 31 soldats, lâchement assassinés le 25 novembre 1944.

On a beaucoup dit sur cette affaire de La Simone. Chacun a raconté sa petite histoire, mais ce qu'il y a de vrai, ce qu'il y a de certain, c'est que la 9^e Compagnie a été l'objet d'un attentat.

Le 24 novembre 1944, à 8h15 environ du soir, une action provocatrice était déclenchée sur le Château par des éléments venus en automobile, à proximité d'ici. Les sentinelles surprennent, fuyant dans le parc dès les premières sommations faites, des individus qui ripostèrent par des coups de feu. Une fusillade donc eut lieu et la Compagnie ayant été ainsi alertée, les éléments disponibles s'employèrent aussitôt à la défense

du Château. Malgré la rapidité des dispositions prises, aucune arrestation ne fut opérée, et après un échange de coups de feu, la nuit se passe dans le calme. La sécurité fut complètement assurée par quelques sorties de patrouille qui firent de sérieuses rondes dans les alentours. Mais hélas, précautions bien inutiles, car les assassins avaient pu, avant que les sentinelles aient donné l'alerte, exécuter leur forfait et placer dans le château certainement dans le réfectoire, leur infernale machine à tuer. Et dans la matinée du 25, le château sautait avec tous ses occupants.

Ces provocateurs, ces assassins à gages, ces agents de 6^o colonne, les mêmes sans doute qui avaient été parachutés dans notre région et qui la connaissaient bien parce qu'ils avaient déjà marqué de leurs empreintes maints assassinats, comme celui de notre pauvre Docteur Medvedowsky et qui avaient torturé des Résistants et terrorisé nos villages et nos campagnes. Oui, ces spécialistes de la brutalité et de la mort avaient bien mérité de Satan. Et la France, par ce monstrueux attentat, perdait 31 de ses meilleurs enfants, 31 soldats de la libération qui étaient prêts à aller au sein de la 1^{ère} armée pour combattre de nouveau contre l'ennemi qu'il fallait chasser de nos frontières.

Ils auraient pu, ces 31 Héros, une fois leur région libérée, rentrer chez eux. Mais ils ne voulaient pas abandonner la lutte, parce qu'il savaient que là-haut, en Allemagne, notre Patrie avait besoin de patriotes pour être représentée dignement le jour de la victoire, de cette grande victoire libératrice qu'ils n'ont pas connue. Et puis, n'avions nous pas à cette époque une raison majeure d'aller lutter ? N'avions nous pas une pensée qui nous obsédait ? N'avions pas depuis des années une idée fixe qui, en ces journées brûlantes d'angoisses de la libération, nous tenaillait sans cesse ?

Oui, il faut le dire, à l'heure actuelle on est tenté de l'oublier déjà et nous n'avons pas le droit de ne pas le crier bien haut. Oui il faut le répéter et il faut qu'on le sache encore, car cette hantise de l'époque n'était pas seulement cantonnée dans les FTP, mais elle était surtout dans les raisons essentielles des FFI et de tous ceux de la Résistance. Cette pensée vous la connaissez, car vous comprenez certainement de quoi il s'agit. Oui, il s'agissait l'année dernière de nos chers prisonniers et déportés pour qui nous nous sommes si souvent inquiétés, et à juste raison. C'est de leur liberté qu'il s'agissait à ce moment là, et nous avions hâte de les libérer parce que leur sort nous donnait des inquiétudes. Et ces 31 Français, si injustement tombés, pensaient souvent à leurs frères captifs en Allemagne. Et je sais que, groupés derrière notre fanion, ils voulaient participer à cette magnifique et consolatrice épopée.

Parents qui avez été si durement touchés dans votre affection la plus pure, dans votre amour le plus tendre. Soyez fiers de vos morts, ils ont bien mérité de la Patrie. Ils ne sont pas morts là haut, sur les champs de bataille

où ils auraient aimé combattre, mais ils sont bien tombés pour la France. Je me porte garant de leur conduite et de leur foi en la victoire, parce qu'ils avaient toujours manifesté un patriotisme des plus nobles. Je sais qu'ils étaient prêts à donner leur vie à cette France, cette France qu'ils chérissaient.

Je les connaissais bien et je les aimais, pas de la même façon que vous, mais je les aimais en frère d'Armes, parce qu'à La Simone nous étions tous unis par cette même pensée, par cette idée maîtresse, tout pour la France. Et puis, cette discipline librement consentie qui régnait dans la 9^{ème} compagnie rendait notre tâche plus facile. Le métier militaire était agréable à apprendre et je peux vous dire qu'un merveilleux état d'esprit nous animait sans cesse.

Je revois encore mes chers compagnons à l'exercice, à la théorie, poser des questions, ou encore au réfectoire où ils avaient un si bon appétit.

BOUVET Emile, un vrai papa dans l'étoffe d'un Lieutenant dévoué et consciencieux.

ROGIER Alfred, Lieutenant très capable, d'une courtoisie sans égal, un charmant camarade.

Et vous aussi, mes sages sous-officiers qui aviez hâte de monter là haut. GRISERI, CHABAUT, CLÉMENT, BŒUF et RAYMOND, l'armurier, et [illisible] tu avais l'air un peu farouche, mais tu ne méritais pas une mort semblable puisqu'on t'avait enlevé des griffes de la milice après avoir été blessé grièvement. Et vous autres, braves petits gars dignes [descendants] des volontaires de Valmy : MARTOGLIO, FAURE, ANTON, LIEUTAUD, CURTI, NOËL, BLANC, ROUX, HAIT HATJA [Yaya] et GÉNÉRAT ; notre petit infirmier, si doux et si travailleur, qui soignait au moment de l'explosion notre brave NORBERT, le Malgache.

Et vous autres MESROBIAN, TARPINIAN, GASARIAN, KARABADJAKIAN et KEVORKIAN, les champions du tir.

Et toi, brave FONLU, résistant de la première heure, toi qui étais notre excellent cuisinier.

Et toi BALAIN, un des libérateurs de Belfort, venir de si loin après s'être couvert de gloire, pour mourir dans un château.

Et toi, mon vieux GAILLARDET, qui terrorisait tout le monde lorsque tu étais de garde et [rugissait] comme un vrai lion. Tu nous as rendu des services et tu prenais ton travail à cœur.

Et toi RUNDCIK [Runczyk], où est ton corps ? Si ton âme entend, puisse-t-elle nous le faire trouver. Tes enfants pourront ainsi fleurir ta tombe.

Et toi MAYEN qui nous avais quitté, tu es venu nous voir pour mourir. Et toi ALBERT, toi qui étais le meilleur d'entre nous, et même malade tu faisais ton travail de chef comptable, tu ne sortais jamais. Pourtant, tu devais aller aux obsèques de ton ami Medvedowsky. Tu

l'aimais bien ce docteur patriote. Ce sont tes qualités et tes mérites qui ont inspiré un exemple précieux pour tes camarades. Puisses-tu trouver dans l'éternité, cette paix sereine que tu aimais et pour laquelle tu as donné ta vie. Et toi, notre gentille ROSALIE qui apportait avec ta gentillesse et ta sagesse, tes attentions de femme à ces militaires dont tu étais la sœur aimée. La mitrailleuse tu la tenais comme l'aiguille.

En évoquant leur image, je vous assure, à vous parents qui les pleurez, que tous les rescapés de La Simone ont partagé vos souffrances et vos douleurs. J'ai fait avec les êtres que vous chériez, une partie du Grand voyage, oui ce voyage dont on ne revient pas...

Ils n'ont pas connu la victoire, mais ils ont avec eux, dans leurs tombes, une grande part de cette gloire. Notre vengeance nous l'avons eue, elle a été magnifique et grandiose et elle ne pouvait être plus belle.

C'est dans le succès de nos armées qu'ils ont été vengés. Oui camarades vous avez été vengés. Ce sont vos frères d'armes au sein de la 1^{ère} armée qui se sont couverts de gloire et ont magnifiquement perpétué notre patriotisme et notre ardeur : FLEUR, BOSSE, BERARD, ROCCHI, TESTAR, GIBERT, THÉODORE, OLIVE, MARIS, GEBEDIN, FILOUS, DUPONT.

Vous avez vaillamment combattu et je sais de quelle façon vous vous êtes comportés...

J'ai à présent un devoir impérieux à remplir. Il me faut rendre hommage à tous ceux qui, dans la soirée du 24 novembre 1944, sont venus au château pour nous prêter main forte, c'est-à-dire à Monsieur le Secrétaire de Police de Pertuis et ses hommes, aux Forces Républicaines de Sécurité, aux Gardes Civiques Républicaines, à M. Rossi, qui n'a pas hésité à venir me chercher chez moi pour m'amener en voiture ici, bravant ainsi tous les dangers d'une embuscade, bravant par cette mission délicate, sa conduite exemplaire de courage qu'il a toujours démontré dans la Résistance et pendant les pénibles journées de la Libération.

Il me faut aussi remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont pris une part active aux travaux de sauvetage. En tant que représentant officiel des victimes de La Simone et au nom de tous les rescapés, toute notre reconnaissance et notre plus vive sympathie vont à vous.

Population de Villelaure, de Pertuis et des environs.

À vous, braves Sapeurs Pompiers de Pertuis dont le dévouement n'a pas de bornes. À vous, corps médical de Pertuis, de Cavaillon, d'Avignon et de Manosque. À vous, Mesdames, de l'Union des Femmes de France de tout le Vaucluse. À tous les généreux donateurs qui avez soulagé des misères. À vous tous, inconnus, qui avez été à nos côtés pour montrer votre indignation. Soyez tous assurés de notre gratitude éternelle.

Avant de nous séparer, qu'il me soit permis de formuler un vœu que je ferai à côté de ce monument qui marque un passage de l'histoire de la

Libération, mais qui symbolise surtout le martyre de 31 Français. Ce vœu, cet espoir, c'est celui que dans un avenir rapproché se dégage une fois pour toutes du peuple de France, cette unité indispensable pour notre relèvement définitif. Et s'il est vrai que les morts nous entendent, ceux de La Simone qui n'ont pas vu la victoire entendront la joie du Monde de se retrouver avec une France d'où se dégagera de cette unité qui fera sa grandeur, un souffle de bonheur, de paix, de liberté et de prospérité, émanant de Français si fiers de la France et d'une France fière des Français.

Pertuis 25/11/45⁸. »

Ce long discours a, entre autres, le mérite d'évoquer individuellement la plupart des victimes de La Simone. Il est à ce titre, le premier et le plus vif hommage qui leur ait été rendu, un an seulement après leur mort, alors que leur souvenir était encore vivant. Soixante-sept ans plus tard, sa lecture nous replonge dans cette période trouble qui suivit la Libération, une période de guerre civile durant laquelle les souffrances, les rancœurs et les frustrations de la guerre et de l'occupation trouvèrent un exutoire dans les pires excès. L'explosion toujours inexplicée de La Simone en reste l'illustration la plus tragique dans le Pays d'Aigues. Elle exacerba les antagonismes et engendra de graves représailles que le Commandant Henry n'évoqua pas dans son discours, si ce n'est indirectement en appelant à retrouver une France unie.

Michèle Bitton, novembre 2011.

⁸ AC Pertuis 4 H 34.